

ACTION URGENTE

ON IGNORE OÙ SE TROUVE UN LEADER ÉTUDIANT ET QUEL SORT LUI A ÉTÉ RÉSERVÉ

Shabbir Baloch, un leader étudiant âgé de 24 ans, pourrait avoir été soumis à une disparition forcée par les forces de sécurité lors d'une opération militaire ayant duré un jour à Gwarkop, au Baloutchistan (Pakistan). Il risque fortement d'être victime de torture et de mauvais traitements, voire d'être tué.

Shabbir Baloch, 24 ans, leader étudiant, secrétaire de l'information centrale et membre du comité central de l'Organisation des étudiants baloutches-Azaad (BSO-Azaad) a peut-être été soumis à une disparition forcée après que les forces de sécurité pakistanaises l'ont arrêté ainsi que sept autres personnes mardi 4 octobre lors d'une opération militaire ayant duré un jour à Gwarkop, au Baloutchistan. Selon les amis et la famille de Shabbir Baloch, trois de ces huit personnes (dont le jeune homme) manquent encore à l'appel et on ignore où ils se trouvent. Les deux autres sont deux hommes de 70 ans et 45 ans vivant dans la même zone, dont les noms ne sont pas encore connus.

Shabbir Baloch et son épouse étaient invités chez des amis lorsque des soldats pakistanais, en uniforme et armés, ont pénétré dans la maison et l'ont placée en état de siège entre 5 et 6 heures du matin le 4 octobre. Les soldats ont arrêté Shabbir Baloch, lui ont bandé les yeux, lié les poignets et l'ont emmené avec eux. Étant donné que les services téléphoniques et Internet étaient brouillés et déconnectés dans le secteur au moment du siège, l'épouse de Shabbir a envoyé un de leurs amis dans une zone où son téléphone portable pouvait capter un signal, afin d'informer des proches et des membres de la BSO-Azaad de sa disparition et de celle des deux autres hommes. La famille de l'homme de 70 ans s'est rendue au poste de police pour déposer une plainte au sujet des trois disparitions mais les policiers ont refusé de l'enregistrer.

La BSO-Azaad est une organisation étudiante qui est en faveur de la séparation de la province du Baloutchistan avec l'État du Pakistan. En mars 2013, le gouvernement pakistanais a décrété que cette organisation était interdite, affirmant qu'elle était « impliquée dans des actes terroristes ». Les autorités de l'État ont accusé certains membres du groupe d'avoir pris part à des homicides et d'autres crimes. Le fait que cette interdiction puisse servir à réprimer le droit des membres de s'exprimer et protester de façon légitime et pacifique sur des sujets politiques est source d'inquiétudes. Plusieurs membres ont été enlevés, tués ou ont fui le pays car ils craignaient les persécutions. L'enlèvement de Shabbir Baloch semble relever d'une pratique bien établie prenant la forme de disparitions forcées de militants politiques, défenseurs des droits humains, journalistes, avocats et insurgés présumés appartenant à la communauté baloutche. Beaucoup des personnes soumises à une disparition forcée ont été retrouvées mortes à travers la province, leur corps présentant souvent des blessures par balles et des marques de torture.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en ourdou ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités pakistanaises à diligenter immédiatement une enquête impartiale, indépendante et efficace sur le sort réservé à Shabbir Baloch et le lieu où il se trouve, à rendre publiques les conclusions de ces investigations et à torturer en justice les responsables présumés dans le cadre de procès équitables, sans recourir à la peine de mort.
- insistez auprès des autorités pour que Shabbir Baloch, s'il est détenu par les forces étatiques, soit libéré immédiatement ou, s'il existe des preuves crédibles d'une infraction reconnue, pour qu'il soit transféré dans un centre de détention officiel, inculpé sans délai et placé en détention provisoire par un tribunal indépendant, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains ;
- priez-les instamment de veiller à ce que cet homme soit protégé contre la torture et tout autre mauvais traitement et à ce qu'il puisse contacter sa famille, consulter l'avocat de son choix et bénéficier de soins médicaux adéquats.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 NOVEMBRE 2016 À :

Président du Pakistan

Mamnoon Hussain
President's Secretariat
Islamabad, Pakistan
Fax : +92 51 920 8479

Twitter : @Mamnoon_hussain

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Président,

Premier ministre du Pakistan

Muhammad Nawaz Sharif
Prime Minister's House
Secretariat, Constitution Avenue
Islamabad, Pakistan
Fax : +92 51 922 0404 (secrétariat)

@pmln_org

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Premier ministre de la province du Baloutchistan

Nawab Sanaullah Khan Zehri
B-39 Jhalawan House, Chaman Housing Scheme, Quetta
Balochistan, Pakistan
Fax : +92 81 9201643

Formule d'appel : *Dear Chief Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Pakistan dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ON IGNORE OÙ SE TROUVE UN LEADER ÉTUDIANT ET QUEL SORT LUI A ÉTÉ RÉSERVÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les défenseurs des droits humains et les militants politiques membres de la communauté baloutche sont soumis à des enlèvements, des disparitions forcées, des actes de torture et des exécutions extrajudiciaires dans la province pakistanaise du Baloutchistan, ainsi que dans la ville de Karachi et aux alentours, dans la province voisine du Sind. De nombreuses personnes, pour la plupart des hommes mais semble-t-il des mineurs également, auraient été victimes de ces violations. Cependant, il est impossible d'obtenir des chiffres précis, en raison du caractère secret des enlèvements et des homicides. Certaines personnes sont libérées ou remises à la police afin d'être traduites devant les tribunaux. Beaucoup sont cependant retrouvées mortes, leur corps présentant souvent des blessures par balles et, semble-t-il, des marques de torture. Les proches des victimes et les groupes baloutches attribuent ces violations des droits humains aux forces de sécurité pakistanaises – et tout particulièrement aux membres du Corps de frontière, des Rangers et des services de renseignement. En décembre 2013, le Premier ministre de la province du Baloutchistan de l'époque, Abdul Malik Baloch, a reconnu que des « agences » de l'État étaient responsables de l'« emprisonnement illégal » de militants baloutches. Ces propos faisait écho aux précédentes déclarations, en 2013, du président de la Cour suprême du Pakistan d'alors, lors d'audiences concernant des requêtes en *habeas corpus*, dont des cas de disparitions forcées présumées.

Aux termes du droit international, le droit à la vie et le droit de ne pas être soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements sont intangibles, et s'appliquent en toutes circonstances. Le Pakistan est tenu de respecter et de protéger ces droits au titre de plusieurs traités relatifs aux droits humains, en particulier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. En outre, l'interdiction des disparitions forcées est une règle du droit international coutumier qui s'applique à tous les États et la disparition forcée constitue un crime de droit international. Amnesty International appelle le gouvernement pakistanais à garantir un environnement dans lequel il est possible de défendre les droits fondamentaux et d'exprimer sans violence ses opinions politiques, sans crainte de représailles ni d'intimidation.

Nom : Shabbir Baloch

Homme

AU 232/16, ASA 33/4971/2016, 11 octobre 2016